



aecid
Agencia Española
de Cooperación
Internacional
para el Desarrollo

acerca

Programa de Capacitación para
el Desarrollo en el Sector Cultural



O C P A

Séminaire de formation “Politiques culturelles locales et développement des industries créatives et culturelles” pour les pays d’Afrique de l’Ouest

Hôtel Diarama, Dakar, 7 - 11 décembre 2009

Organisé dans le cadre du programme ACERCA (Programa de Capacitación de la AECID para el desarrollo en el sector cultural) par l’Agence espagnole de coopération internationale pour le développement, l’Ambassade de l’Espagne au Sénégal et l’Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) en coopération avec le Programme des musées de l’Afrique de l’Ouest (West African Museum programme, WAMP) et la Commission nationale sénégalaise pour l’UNESCO

Rapport final

6 février 2010

I. Introduction

1. Le Séminaire a été organisé, à l'**Hôtel Diarama**, à **Dakar**, du **7 au 11 décembre 2009**, dans le cadre du programme ACERCA, par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA), en collaboration avec l'Ambassade d'Espagne au Sénégal en coopération avec le Programme des musées de l'Afrique de l'Ouest (West African Museum programme, WAMP) et la Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO.

2. Le séminaire s'est déroulé avec la participation de

- dix représentants des organisateurs et de leurs partenaires;
- six intervenants extérieurs invités pour donner des cours et pour présenter l'action de leurs organisations;
- dix huit opérateurs et administrateurs culturels de dix pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo);
- un opérateur venu d'Angola;
- sept observateurs, coopérants travaillant dans le domaine de la culture auprès des bureaux de la coopération technique espagnole en Angola, au Mali, au Niger et au Sénégal;
- des représentants du Ministère de la Culture du Sénégal (2) et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

2. Enfin, le séminaire a enregistré la participation active de plusieurs journalistes sénégalais spécialisés en matière de culture.

3. Voir la liste des participants en Annexe N° 2.

II. Les objectifs du séminaire

1. Intégré dans un cycle de séminaires régionaux organisés par l'OCPA et l'AECID, le séminaire avait pour but de contribuer au perfectionnement des capacités nationales des pays participants dans les domaines de la formulation, du suivi, de la gestion et de l'évaluation de politiques, programmes et projets culturels visant le développement des industries créatives et des entreprises culturelles, et de leur intégration dans les stratégies de développement local.

Au niveau des **objectifs spécifiques**, dans le cadre d'un processus interactif, le Séminaire visait à

- informer le secteur culturel ouest - africain sur les concepts qui accompagnent la notion d'industries culturelles et les exigences de développement de celles-ci,
- renforcer leurs capacités de participation au dialogue politique sur toutes les questions qui concernent ces industries, en particulier l'élaboration de politiques culturelles adaptées et l'intégration de la culture dans les stratégies de développement,
- leur procurer des outils qui facilitent la formulation, la gestion et l'évaluation de projets axés sur le développement de ces industries,
- souligner en particulier l'importance de politiques culturelles au niveau des collectivités locales.

III. Séance d'ouverture

1. A la séance d'inauguration, des allocutions d'ouverture ont été prononcées par Mme Seck Fatou Dramé Niang, Chef de Division, Commission nationale du Sénégal pour l'UNESCO, M. Lupwishi Mbuyamba, Directeur exécutif de l'OCPA, Mme Clara Ballesteros, Coordinatrice du Programme ACERCA de l'AECID, M. Joaquin Manrique, Secrétaire d'ambassade, Représentant de l'Ambassade de l'Espagne au Sénégal et M. Sahite Sarr Samb, Directeur de Cabinet du Ministre de la Culture et de la Francophonie du Sénégal. Les orateurs ont rappelé les objectifs stratégiques recherchés par leurs pays et organisations respectifs, et plus spécifiquement les résultats attendus dans le cadre du partenariat développé entre l'AECID et l'OCPA, qui a permis la réalisation du Séminaire avec le concours de la Commission nationale du Sénégal pour l'UNESCO et du Programme des musées ouest-africains (WAMP). (Voir allocutions d'ouverture en annexes N° 6 à 9)

2. Les orateurs ont également rappelé les antécédents de cette coopération (Séminaires de formation organisés à Madrid en 2006, à Las Palmas en 2007, à Maputo en juin 2009 et à Yaoundé en septembre 2009), et ont affirmé leur volonté de la poursuivre leur coopération.

3. Par la suite, le séminaire a adopté le programme (Voir Annexe N°1) et a élu les rapporteurs:

- Mme Isabelle Bosman, rapporteur général
- M. Hamadou Mandé, rapporteur de l'Atelier N° 1
- M. Saliou Ndour, rapporteur de l'Atelier N° 2

4. La session d'ouverture s'est terminée par la présentation des participants ainsi que par un bref exposé de M. Máté Kovács sur le programme et les méthodes de travail du séminaire et par une présentation par M. Boureima Diamitani d'informations d'ordre pratique.

IV. Le déroulement des travaux du séminaire

1. Le programme comprenait des cours théoriques suivis de discussion et des ateliers pratiques destinés à discuter des projets concrets présentés par les participants.

Cours théoriques

2. Les cours comprenaient des présentations sur les thèmes suivants:

- Les enjeux et la maîtrise du maniement des industries culturelles et de l'économie créative et développement local - Lupwishi Mbuyamba
- Présentation du programme ACERCA – Clara Ballesteros
- La culture et l'action de l'AECID – la mise en valeur du patrimoine immatériel au Sénégal –Inés Diego Zapata
- Présentation du Manuel des Industries culturelles. La question des impacts de l'action culturelle sur le développement – Isabelle Bosman
- Plan d'action du développement des industries culturelles et créatives en Afrique, Alger 2008, une stratégie régionale – Máté Kovács
- Montage de projets culturels– Isabelle Bosman
- Incubation de projets culturels: action directe avec les acteurs culturels. L'expérience de l'Interarts – Vicens Casassas
- Projet de Promotion des Entreprises Créatives et Culturelles au Sénégal - Abdoulaye Koundoul, Co-Directeur du Projet PECCS, (INTERARTS/AMS)

- Présentation de l'entreprise de culture et de communication Metissacana (Dakar) – Mme Oumou Sy, fondatrice et présidente de Metissacana
- Ateliers pratiques pour la discussion des projets présentés par les participants (cf. liste diffusée: Atelier I: Festivals, spectacles, productions musicales, etc., Atelier II: Autres projets)
- La situation et les problèmes de l'industrie de la musique en Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal – Saliou Ndour
- Ecoles ateliers (Escuelas Talleres) – Enrique Ruiz de Villa y Gora Gaye
- Accès aux sources et mécanismes de financements – Programme de soutien aux initiatives culturelles décentralisées - Isabelle Bosman
- Musées et développement local en Afrique de l'Ouest - Boureima Diamitani
- La politique culturelle du Sénégal - Ndiawar Mboup, Conseiller aux Affaires culturelles, Ministère de la Culture, Sénégal
- L'action de l'Organisation Internationale de la Francophonie en matière de soutien aux industries culturelles et créatives en Afrique de l'Ouest - Rémi Sagna, Chef de Division de la Diversité culturelle de l'OIF
- Programmes et mécanismes de coopération régionale et internationale pour le développement des industries et des entreprises culturelles en Afrique (PNUD, UNESCO, CNUCED, OMPI, Banque mondiale, OIF, ACP/UE, UEMOA, etc.) - Lupwishi Mbuyamba

Présentation des expériences nationales

3. Deux séances ont été consacrées à la présentation par les participants des politiques, des situations et des expériences spécifiques de leurs pays en matière de promotion des industries culturelles et créatives au service du développement local.

Ateliers

4. Les projets présentés par les participants ont été discutés dans le cadre de quatre sessions au sein des Ateliers N° 1 (Projets de festival) et N° 2 (Autres projets).

Visites et rencontres professionnelles

5. En dehors du programme pédagogique, les participants ont pu visiter le Village des arts de Dakar et ont été invités à la réception offerte par l'Ambassade d'Espagne au Sénégal à l'occasion de la présentation du Plan Afrique du Gouvernement de l'Espagne.

V. Évaluation

1. Dans l'évaluation faite à l'issue des travaux, les participants se sont félicités du bon déroulement et de l'atteinte des objectifs fixés par les organisateurs.

2. Ils ont en particulier relevé:

- l'accueil chaleureux réservé aux participants;
- la pertinence des programmes et la bonne qualité des communications qui ont permis aux participants d'appréhender le rôle et les enjeux des politiques culturelles locales et précisément des industries créatives et culturelles;
- la convivialité dans les échanges qui a contribué à l'enrichissement des débats.

3. Toutefois, ils ont considéré qu'une plus grande souplesse dans la programmation générale du séminaire aurait offert l'opportunité aux participants de découvrir le pays d'accueil.

4. Les participants se félicitaient des résultats concrets de ce séminaire qui a favorisé la création, en marge du Séminaire, de deux regroupements, «Initiative Afrique 50» qui réunit des opérateurs culturels indépendants du continent et le «Forum ProCulture 16» qui rassemble des administrateurs culturels professionnels du secteur public des Etats membres de la CEDEAO. (Voir l'évaluation à l'Annexe N° 5.)

VI. Les rapports des Ateliers

Le dernier jour, la séance de l'après-midi a commencé par la présentation des rapports des deux ateliers:

VI.1: L'Atelier N°1 (Rapport en annexe N° 3)

1. L'atelier I qui regroupait les projets de type évènements culturels a examiné 8 projets présentés par des participants du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. Les travaux de l'atelier ont été coordonnés par M. Máté Kovács et Mme Clara Ballesteros. Le rapport de l'atelier a été préparé par Hamadou Mande.

2. A l'analyse, il est ressorti que certains projets mériteraient d'être reformulés. En outre les porteurs des projets devraient impliquer davantage les institutions régionales et les réseaux culturels existants afin d'une meilleure mise en commun des compétences et des moyens.

3. Il est apparu que la plupart de ces projets étaient portés par des acteurs et des structures dotés d'une bonne expérience de terrain. Certains d'entre eux ont déjà reçu l'approbation de structures de financement, mais ils ont besoin d'un accompagnement pour les éditions futures.

4. Sur les huit projets présentés, quatre portaient sur des festivals de théâtre et de cinéma, deux sur des créations-diffusions de spectacles et deux autres sur la formation artistique.

5. L'atelier a également fait des propositions de recommandations notamment

- A l'endroit des organisateurs du séminaire (OCPA, AECID, ACERCA, WAMP, COMNAT-Sénégal):
 - Remercier les organisateurs pour l'initiative de ce séminaire, la qualité de l'organisation et des compétences mises en œuvre pour la tenue de ce séminaire.
 - Soutenir les projets présentés à ce séminaire de Dakar
- Aux organismes sous-régionaux et aux autres pays
 - Développer la coopération culturelle avec l'UE pour la réalisation de programmes.
 - Elaborer des politiques culturelles cohérentes et adaptées dans les pays où il n'existe pas encore de politiques culturelles
- A l'endroit des participants (Acteurs culturels)
 - Œuvrer à capitaliser les acquis de ce séminaire pour un développement des industries culturelles et créatives en Afrique.
 - Développer un cadre permettant aux acteurs culturels de travailler dans une logique d'échange, de complémentarité et de soutien mutuel.

VI.2 Atelier N°2 (Rapport en annexe N° 4)

1. L'Atelier 2 avait pour objectif d'examiner divers projets d'animation, de création de musées, de recherche et de formation. Il était conduit par Mme Isabelle Bosman avec l'appui de Mme Clara Ballesteros, de M. Lupwishi Mbuyamba et du rapporteur M. Saliou Ndour.

2. L'atelier a examiné 10 projets présentés les participants des pays et des organisations suivants: Angola, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Mauritanie, Sénégal et WAMP.

3. Au cours des discussions, les projets examinés ont suscité des interrogations et remarques quant à leur réalisme, leur opérationnalité, leurs objectifs, leur méthodologie, leur financement etc. A ce propos, l'atelier a été amené à formuler des recommandations spécifiques portant sur les différentes catégories de projets.

4. Pour ce qui concerne les projets de création de musées, il a été recommandé de mettre l'accent sur la création de musées communautaires, la formation des conservateurs locaux des musées communautaires, le lancement de projets-pilotes, la sensibilisation des jeunes à la préservation du patrimoine et une meilleure utilisation des TIC.

5. En matière de recherche et de formation, l'atelier a souligné l'importance des études sur l'apport de l'entrepreneuriat culturel à la croissance économique afin de lutter contre la lutte contre la pauvreté, la nécessité de créer et mettre à jour les outils de planification nécessaires au développement du secteur culturel et de la coopération dans la zone CEDEAO et UEMOA (statistiques culturelles, répertoires, annuaires, inventaires, état des lieux des études réalisées, etc.) et la nécessité du développement des centres de recherches et de formation avec une dotation correspondant aux besoins identifiés dans le secteur de la culture et dans les différents métiers d'art.

6. En matière de projets «Evénements/ Animations/Activités», l'atelier a mis l'accent sur une meilleure planification et coordination des événements dans la zone communautaire CEDEAO / UEMOA pour faciliter la circulation des artistes et des produits, la meilleure utilisation des financements, la recherche des partenariats avec les bailleurs de fonds et sponsors potentiels, la lutte contre la piraterie et l'évaluation périodique de la situation.

7. L'OCPA a été sollicité pour conseiller la CEDEAO ou l'UEMOA à prendre des engagements dans ce sens.

8. Pour ce qui concerne les recommandations générales, l'atelier a recommandé de

- Confectionner des projets solides afin d'obtenir des financements;
- Axer le cadre logique sur les résultats;
- Créer un Centre d'appui, de formation et d'accompagnement permanent;
- Mettre sur pied un Centre d'Etudes consacré à l'économie de la culture, aux industries culturelles et créatives;
- Réfléchir sur une plate-forme de distribution en se servant des NTIC;
- Renforcer l'existant pour plus d'efficacité;
- Lutter contre la piraterie à une échelle supranationale.

VII. Synthèse des débats et conclusions générales du séminaire

1. La séance de clôture a commencé par la discussion des conclusions des travaux du séminaire, présentées par Mme Isabelle Bosman dans la note de synthèse ci-après.

2. Les communications et les débats ont abordé de nombreuses questions qui renvoient aux thèmes majeurs suivants:

VII.1 Le potentiel des industries culturelles

1. Les participants ont mis en lumière l'ampleur et la diversité du vécu culturel de leurs pays respectifs et le potentiel créatif des artistes et des opérateurs contemporains.

2. Le séminaire a aussi souligné le potentiel que le déploiement des activités de ces acteurs représente pour le développement, en particulier:

- la contribution que la culture peut et doit apporter à la cohésion et l'intégration sociales et au progrès des mentalités. La culture aide des communautés à dépasser leurs antagonismes, des jeunes vulnérables à s'intégrer. Elle joue un rôle important pour l'instruction, la promotion des droits humains, l'égalité des genres etc.
- le rôle économique considérable que la culture peut jouer dans les économies axées sur la réduction de la pauvreté. Les arts et la culture et les domaines qui lui sont liés (par exemple la réhabilitation du patrimoine, l'aménagement urbain etc.) représentent un important réservoir d'emplois. L'action culturelle au niveau local, par exemple le développement de musées communautaires, de bibliothèques rurales etc., a également des impacts considérables sur le développement socio-économique au bénéfice direct des populations. Sur un plan macroéconomique, le secteur culturel peut apporter une contribution significative au produit intérieur brut des pays où il est bien structuré et performant.

VII.2 La situation des industries culturelles dans les différents pays

3. Les présentations des participants ont montré des situations extrêmement variables selon les pays. Dans plusieurs pays, des secteurs tels que la musique, l'audiovisuel et le livre constituent de vraies industries culturelles, même si elles sont encore modestes ou émergentes. Dans d'autres, c'est très loin d'être le cas: il y a un minimum d'opérateurs et les conditions de travail des artistes tendent plutôt à se dégrader.

4. Dans l'ensemble, la situation reste mal connue. Il existe ici et là des études, des états des lieux, des répertoires, mais ils fournissent souvent des informations trop partielles et sont peu accessibles. Il n'y a pas non plus de capitalisation des expériences et des exemples concrets des impacts de l'action culturelle et artistique. Quant à des statistiques fiables, elles sont pratiquement inexistantes.

VII.3 L'environnement politique et institutionnel

a) Les progrès au niveau international

5. Des avancées importantes sont réalisées au sein de certaines organisations d'intégration sous-régionale, de l'UA et des organisations des Nations Unies, en particulier l'UNESCO, la CNUCED et le PNUD. Cependant, ces avancées restent mal connues et peu exploitées par les acteurs de terrain et même les administrations de nombreux pays.

b) Des situations très inégales selon les pays

6. Dans une large mesure, la situation des industries culturelles reflète celle des politiques culturelles et de leur intégration dans les stratégies de développement. Les politiques culturelles progressent à des rythmes très variables. Les pays de la sous-région semblent se ranger en plusieurs catégories:

- des pays où l'Etat accomplit de réels progrès: inscription de la culture dans les stratégies de réduction de la pauvreté, élaboration de politiques culturelles et intégration avec les autres politiques sectorielles, définition d'indicateurs et mise en place de mécanismes de suivi, amélioration du dispositif législatif, développement des investissements, mise en place de nouveaux fonds d'appui ...
- des pays qui, malgré l'attention qu'ils portent à la culture, tardent à élaborer un cadre stratégique, au risque de perdre les acquis de leurs relations avec des partenaires de la coopération,
- des pays où les politiques culturelles sont pratiquement inexistantes et où l'administration semble manquer des compétences nécessaires pour traiter ces questions.

7. Dans l'ensemble, d'importants progrès restent à faire. Le séminaire a relevé des problèmes récurrents, même si la situation est plus favorable dans certains pays que dans d'autres; c'est notamment le cas de la fiscalité applicable au secteur culturel.

c) La situation au niveau des collectivités locales

8. Le séminaire a souligné l'importance de politiques culturelles intégrées dans les stratégies de développement au niveau des collectivités locales et mis en lumière l'exemple de quelques villes particulièrement avancées en la matière. L'information relative à la place de la culture dans les politiques des villes est malheureusement encore trop dispersée pour permettre de s'en faire une idée d'ensemble et de tirer parti des acquis.

VII.4 Les mécanismes de la coopération internationale

a) L'importance de la coopération internationale

9. En Afrique de l'Ouest, l'aide internationale est essentielle pour donner au secteur de la culture les moyens de son renforcement. Il est donc heureux de constater que la communauté internationale a une conscience croissante de l'importance de la culture pour le développement. Les participants appellent à un élargissement des partenaires et des moyens qu'ils consacrent à la coopération culturelle, tant dans le cadre de programmes spécifiquement consacrés au secteur culturel qu'en lui réservant une place plus importante dans d'autres programmes sectoriels, en particulier les programmes de formation professionnelle.

10. Certains types de programmes présentés au cours du séminaire ont été particulièrement appréciés. C'est le cas des interventions de la Coopération Espagnole, notamment en ce qui concerne les Ecoles Ateliers de Saint-Louis, dans lesquelles les participants voient un exemple à étendre et reproduire dans d'autres pays de la sous-région. Concernant les Programmes de Soutien aux Initiatives Culturelles (PSIC), déjà mis en œuvre dans plusieurs pays de la sous-région avec l'appui de l'UE, les participants attendent qu'ils se développent, se donnent dans chaque pays des orientations bien fondées et concertées avec le secteur et soient gérés avec le plus grand professionnalisme.

b) Les progrès attendus

11. Les participants ont souligné la distance entre les contraintes qu'imposent les partenaires – notamment, la soumission des propositions dans des formats standardisés souvent complexes et dans la langue des bailleurs - et les besoins et capacités d'une majorité d'acteurs locaux.

12. Cette question a fait l'objet de longs débats qui ont mis en lumière des préoccupations difficiles à concilier. Les bailleurs de fonds ont non seulement leurs contraintes de gestion, mais aussi un souci assez pertinent, dans l'optique d'un développement des industries culturelles, de soutenir les acteurs les plus performants et les plus aptes à y concourir. Mais il est également important, surtout dans les pays où les industries culturelles sont plus faibles, de soutenir directement les artistes et artisans à la base, et il est évident que la contribution de ceux-ci au développement culturel ne dépend pas de leur capacité à remplir des formulaires. A la limite, aux yeux de beaucoup d'acteurs, les contraintes imposées par les bailleurs de fonds semblent faites pour donner de l'emploi aux experts en procédures plutôt que pour soutenir les véritables acteurs du développement culturel endogène.

VII.5 Les faiblesses du côté des artistes et des opérateurs culturels

a) Les capacités en conception, gestion et évaluation de projets

13. Le séminaire a néanmoins reconnu la nécessité que les acteurs culturels renforcent leurs capacités en matière de conception, d'administration et d'évaluation de projets culturels. Plus les industries culturelles se structurent et se spécialisent, plus la nécessité de telles capacités se

fait sentir. Les acteurs doivent en particulier s'approprier la méthode dite du cadre logique qui constitue l'un des outils les plus répandus pour la planification de projets.

b) La volonté de communiquer

14. Les acteurs culturels doivent prendre conscience de l'importance de la communication. Quelles qu'en soient les raisons, beaucoup d'acteurs culturels accordent trop peu d'importance à la communication. Au cours du séminaire, on a évoqué l'expérience du bulletin d'information électronique de l'Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique (OCPA News), publié deux fois par mois, ou de la constitution d'un répertoire d'organisations culturelles à l'initiative du Fonds UEMOA/CEDEAO d'appui à la coopération et aux échanges culturels en Afrique de l'Ouest. Ces initiatives pourtant destinées à donner, gratuitement, de la visibilité au secteur culturel africain, ont des difficultés à atteindre pleinement leurs objectifs faute de participation active de la part des acteurs concernés.

c) L'esprit d'entreprise

15. Trop d'acteurs culturels restent dans une logique d'assistance, et attendent des mécènes plutôt que de chercher à renforcer leur autonomie. Ils continuent à travailler sous forme d'associations, même là où ils pourraient développer des entreprises, ou évoluent dans l'informel. Cette critique doit toutefois être modulée: d'une part, l'économie informelle de la culture est traditionnellement très importante, d'autre part, des acteurs qui s'efforcent de développer des entreprises sont forcés de retourner dans l'informel en raison notamment d'une fiscalité beaucoup trop lourde.

VII.6 Les mécanismes de financement: subventions et crédits

16. La subvention reste un mode de financement fondamental pour l'action culturelle et artistique – y compris pour permettre le lancement de petites entreprises qui pourront ensuite s'autofinancer. Il est cependant également important de développer des systèmes de crédits. L'évaluation du fonds de garantie mis en œuvre à titre expérimental par l'OIF en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, dont les conclusions sont attendues en 2010, devrait permettre de tirer des leçons pour améliorer ce type d'approche.

17. Dans une optique de développement culturel au niveau local, le séminaire a aussi souligné l'importance de petites subventions. Dans le milieu rural en particulier, un très petit appui peut suffire pour permettre à un artiste ou un opérateur culturel local de consolider ses activités.

VII.7 L'internationalisation des défis

18. Le séminaire a souligné que plusieurs défis auxquels le secteur culturel est confronté doivent être traités à un niveau régional. C'est en particulier le cas de la piraterie. Les projets visant le développement de réseaux de distributeurs à une échelle régionale méritent à cet égard une attention particulière.

19. Tout en s'érigeant contre la piraterie et en appelant les Etats à prendre des mesures répressives plus fortes, le séminaire a aussi souligné la nécessité de chercher de nouveaux moyens d'assurer une juste rémunération des artistes et des acteurs culturels, adaptés aux progrès technologiques.

VII.8 La problématique de l'information, de sa capitalisation et de son appropriation

20. Quel que soit le thème considéré – état des politiques, mécanismes de financement, état des lieux du secteur, recherche sur le droit d'auteur dans le contexte de l'évolution technologique... -, le séminaire a constaté le déficit d'information. L'information circule mal et reste inaccessible pour une majorité d'acteurs. Les difficultés que pose l'information sur les mécanismes de financement ont été particulièrement soulignées. La plupart des bailleurs de

fonds ont des sites internet où ils exposent en détail leurs programmes et les stratégies dans lesquelles ils s'inscrivent, mais ces informations ne répondent pas aux premiers besoins des acteurs de terrain: des informations succinctes, claires, dans leur langue, qui leur permettront de trouver plus facilement les sources de financement les mieux adaptées à leurs projets.

IV.9 La question de la société civile

21. Quel que soit le thème abordé (développement des politiques et de la coopération culturelles, amélioration de l'accès à l'information, besoins d'accompagnement des acteurs...), la question de la société civile revient au cœur des débats. Toutes les parties prenantes au développement culturel sont de plus en plus conscientes qu'il faut une société civile culturelle bien organisée, responsable et performante. Les discussions ont toutefois montré que la question est loin d'être résolue, notamment pour les raisons suivantes:

- La notion même de société civile reste confuse. Les uns utilisent ces termes pour désigner tout acteur qui n'est pas étatique, les autres, pour distinguer le secteur culturel associatif du secteur culturel privé. Le concept de «société civile organisée» commence seulement à se clarifier: appartiennent à la société civile organisée les organisations qui ont une certaine représentativité, émanent d'authentiques initiatives de la base et sont totalement indépendantes de gouvernements, constituent une certaine force d'analyse et de dialogue et assument diverses missions dans l'intérêt de leurs membres ou d'un public plus large, par exemple dans le domaine de l'information.
- Beaucoup d'organisations qu'on pourrait classer dans la société civile ainsi définie souffrent d'un manque de compétences et de moyens.
- Ces organisations ont aussi très peu de relations avec les autres segments de la société civile.
- La question de savoir comment contribuer, dans chaque pays, au développement d'une société civile culturelle bien organisée est complexe. La promotion d'organisations faitières n'est probablement pas la meilleure solution car elle prend mal en compte la diversité des acteurs et renforce les enjeux de pouvoir.
- Il y a enfin la question de l'organisation de la société civile aux différents niveaux (local, national, régional et mondial) et de l'articulation des activités qu'elle déploie à ces différents niveaux.

VIII. RECOMMANDATIONS

Sur la base de la discussion de la note de synthèse présentée par le rapporteur, le Séminaire a adopté les recommandations suivantes:

VIII.1 Recommandations aux artistes et opérateurs culturels

1. Prendre conscience des exigences croissantes de professionnalisme dans le secteur culturel et des avantages qu'ils en retireront, à moyenne et longue échéance. Malgré les difficultés, les acteurs culturels doivent relever le défi du professionnalisme. Ceci signifie notamment:

- apporter le plus grand soin à l'élaboration de leurs projets, afin d'assurer qu'ils soient aussi performants que possible et contribuent à la consolidation de leurs activités;
- s'approprier à cette fin les outils méthodologiques les plus courants, en particulier la méthode du cadre logique;
- acquérir toutes les compétences nécessaires, spécialiser leurs équipes et s'adjoindre si nécessaire des conseillers;

- adopter des modes de gestion et des systèmes comptables conformes aux normes nationales et internationales;
- se projeter dans la durée et réfléchir aux moyens de se doter progressivement d'une certaine autonomie de fonctionnement.

2. Partager l'expertise acquise en administration culturelle, développer des services d'appui et d'accompagnement pour aider d'autres acteurs et en particulier les acteurs à la base dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs projets.

3. Rechercher les complémentarités et les synergies entre leurs actions, car c'est le meilleur moyen d'assurer un renforcement global du secteur, au bénéfice de tous ses intervenants.

4. Œuvrer au développement d'une société civile mieux structurée et organisée dans le secteur de la culture.

5. Dynamiser les réseaux existants et s'investir dans le développement de nouveaux réseaux professionnels fonctionnels: réseaux de diffusion, de distribution, d'échanges d'informations ou d'expertise, etc.

6. Entretenir les contacts professionnels noués dans le cadre des séminaires organisés par l'OCPA.

VIII.2 Recommandations aux Etats

7. Elaborer, adopter et mettre en œuvre des politiques culturelles publiques volontaristes, adaptées aux enjeux du développement durable et de la diversité culturelle, en adéquation avec le Plan d'action de l'UA pour la promotion des industries culturelles et créatives en Afrique (Alger, 2008).

8. Veiller à l'intégration des politiques culturelles dans les politiques générales de développement et de réduction de la pauvreté et à sa prise en compte dans toutes les autres politiques sectorielles.

9. Développer des fonds d'appui à l'initiative culturelle guidés par les principes de transparence et d'égalité de traitement qui doivent régir des programmes de subvention.

10. Développer des mécanismes qui facilitent l'accès des entrepreneurs culturels au crédit bancaire, en prenant en compte les leçons qui seront tirées de l'expérience de l'OIF en la matière.

11. Consolider leurs administrations culturelles et assurer le renforcement des compétences et la formation continue de leurs agents.

12. Développer des réseaux d'administrateurs afin de faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, à travers notamment une lettre d'information.

13. Approfondir leur perception du concept même de société civile et encourager les initiatives visant le développement d'une société civile culturelle organisée indépendante responsable et performante, qui pourra représenter la diversité des acteurs culturels et devenir une véritable force d'analyse, de proposition et de dialogue.

14. Développer la concertation avec la société civile culturelle sur toutes les questions qui concernent le secteur culturel et encourager sa participation au dialogue sur les politiques et les stratégies de développement et de réduction de la pauvreté.

15. Renforcer leur dialogue avec l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers en vue de promouvoir le développement des programmes existants et l'identification de nouveaux programmes de coopération culturelle.

VIII.3 Recommandations aux pouvoirs locaux

16. Intégrer systématiquement la culture dans les politiques et les plans de développement local, en tenant compte des orientations définies dans l'Agenda 21 «Culture».

17. Donner plus de visibilité à leurs politiques et plans d'actions dans le domaine culturel, afin d'encourager l'émulation et de faciliter les échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

VIII.4 Recommandations à la CEDEAO et à l'UEMOA

18. Poursuivre leurs efforts en faveur du développement d'espaces culturels sous-régionaux mieux intégrés, caractérisés par des structures d'intérêt commun et de multiples circuits d'échanges, compte tenu des objectifs de l'Accord Cadre Culturel de la CEDEAO (1987).

19. Renforcer le dialogue avec leurs partenaires, notamment l'UE, afin d'assurer le développement de la coopération culturelle dans le cadre du Programme Indicatif Régional.

20. Renforcer leurs capacités d'analyse et de décision sur les questions relatives au commerce des biens et services culturels, dans le contexte de la négociation des Accords de Partenariat Economique (APE).

VIII.5 Recommandations à l'Union Africaine

21. Encourager ses Etats membres à donner suite aux textes d'orientation tels que la Charte pour la Renaissance Culturelle de l'Afrique et le Plan d'Action pour le développement des industries culturelles et créatives en Afrique.

VIII.6 Recommandations à l'Union Européenne

22. Assurer la participation d'acteurs et d'organisations culturelles bien informés aux processus de consultation de la société civile mis en œuvre pour la programmation de l'aide.

23. Concrétiser les engagements pris lors du colloque de Bruxelles, en avril 2009, en envisageant tous les moyens d'accroître la place de la culture dans les Programmes Indicatifs Nationaux et Régionaux.

24. Assurer en particulier le développement de Programmes de Soutien aux Initiatives Culturelles qui tirent les leçons de l'expérience et réunissent un maximum de conditions de réussite.

VIII.7 Recommandations à l'ensemble des Partenaires

25. Poursuivre et intensifier leurs efforts en faveur des industries culturelles et créatives et d'une transversalisation de la culture dans tous les secteurs de coopération.

26. Prendre en compte les contraintes spécifiques du secteur culturel dans la définition de leurs programmes et des conditions administratives et financières qui régissent les subventions.

27. Prendre particulièrement en compte les besoins et capacités des acteurs culturels à la base, en développant notamment l'octroi de petites subventions.

VIII.8 Recommandations à l'OCPA

28. Poursuivre et renforcer son rôle de facilitateur en vue du renforcement des capacités et du développement du dialogue entre toutes les parties prenantes au développement du secteur culturel dans la région - autorités nationales, régionales et panafricaines, institutions internationales, acteurs de terrain et partenaires extérieurs-, par ses activités d'information, recherche, formation, mise en réseau et plaidoyer pour la culture et les politiques culturelles africaines.

29. Etudier en particulier les possibilités d'appuyer le développement d'une société civile culturelle mieux organisée et plus performante à l'échelle de chacun des pays d'Afrique de l'Ouest, de la sous-région et de l'UA.

VIII.9 Recommandations à l'AECID

30. Poursuivre, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Afrique 2009-2012, tous les efforts entrepris en vue d'appuyer le développement des industries culturelles et créatives.
31. Etendre ses expériences les plus positives, telles que les Ecoles Ateliers du Sénégal, à d'autres pays de la région.
32. Poursuivre et développer ses efforts visant la formation et la capacitation des acteurs du secteur culturel, dans le cadre notamment de la coopération déjà établie entre le programme ACERCA et l'OCPA.
33. Appuyer en particulier le développement d'une société civile culturelle mieux organisée à l'échelle nationale, sous-régionale et de l'UA, ainsi que sa participation à un dialogue politique plus structuré à l'échelle internationale.
34. Porter une attention particulière aux projets présentés par les participants au séminaire de Dakar.
35. Veiller à faciliter l'accès des acteurs culturels à l'information sur sa stratégie Culture et Développement et sur ses mécanismes d'appui en traduisant les documents clés en plusieurs langues.

IX. Remise des certificats de participation et mots de remerciements

1. La séance de clôture s'est poursuivie par la remise des certificats de participation et les mots de remerciements de la part des participants, prononcés par M. Hamadou Mandé qui a souligné la bonne organisation, la qualité et la pertinence des programmes qui ont su apporter des réponses claires et utiles aux questions rencontrées par les participants dans l'exercice de leurs responsabilités.

X. Discours de clôture

1. Suite à la présentation des conclusions et des mots de remerciements, des discours de clôture ont été prononcés par M. Lupwishi Mbuyamba, Directeur exécutif de l'OCPA, Mme Clara Ballesteros, Coordinatrice du Programme ACERCA de l'AECID, Mme Rita SANTOS, Coordinatrice générale, Bureau Technique de Coopération, AECID, Dakar et Monsieur Ndiawar Mboup, Conseiller aux Affaires culturelles, Conseiller technique Chargé des Etudes, de la Prospective, représentant de S. Exc. M. le Ministre de la Culture du Sénégal.
2. Dans leurs interventions, ils ont souligné l'importance du partenariat et l'excellente coopération qui ont rendu possible le bon déroulement du Séminaire et lui ont permis d'atteindre pleinement ses objectifs. Par ailleurs, ils ont mis l'accent sur la qualité de la contribution des intervenants et des participants qu'ils ont remerciés pour leur apport aux travaux de cette session de formation. Enfin ils ont invité toutes les parties prenantes à poursuivre la coopération dans le cadre des réseaux qui se sont spontanément créés autour des projets examinés au cours des ateliers.
3. M. Lupwishi Mbuyamba a remercié l'AECID pour l'intérêt agissant dont elle témoigne à l'égard du développement de la coopération culturelle avec l'Afrique.

Annexes

- Annexe N° 1 - Programme

- Annexe N° 2 – Liste des participants
- Annexe N° 3 – Rapport de l’Atelier N° 1
- Annexe N° 4 - Rapport de l’Atelier N° 2
- Annexe N° 5 – Evaluation du Séminaire par les participants
- Annexe N° 6 – Allocution d’ouverture par Mme Seck Fatou Dramé Niang, Chef de Division, Commission nationale du Sénégal pour l’UNESCO
- Annexe N° 7 - Allocution d’ouverture par M. Lupwishi Mbuyamba, Directeur exécutif de l’OCPA
- Annexe N° 8 – Allocution d’ouverture par Mme Clara Ballesteros, Coordinatrice du Programme ACERCA de l’AECID
- Annexe N° 9 – Allocution d’ouverture par M. Joaquin Manrique, Secrétaire d’ambassade, Ambassade d’Espagne à Dakar, Affaires culturelles

**SEMINAIRE DE FORMATION “POLITIQUES CULTURELLES LOCALES ET
DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES CREATIVES ET CULTURELLES” POUR LES
PAYS D’AFRIQUE DE LOUEST**

Dakar, 7 - 11 décembre 2009

Hôtel Diarama, Dakar, Sénégal

PROGRAMME

Lundi, 7 décembre – Matin	Séance d’ouverture
10h00	Discours d’inauguration par Mme SECK Fatou Dramé NIANG , Chef de Division, Commission nationale du Sénégal pour l’UNESCO M. Lupwishi Mbuyamba , Directeur exécutif de l’OCPA Mme Clara Ballesteros , Coordonnatrice du Programme ACERCA de l’AECID M. Joaquin MANRIQUE , Secrétaire d’ambassade, Représentant de l’Ambassade de l’Espagne au Sénégal S. Exc. Serigne Mamadou Bousso LEYE , Ministre de la Culture et de la Francophonie du Sénégal
10h45	Photo de groupe Pause café/thé
11h15	Présentation des participants Election des rapporteurs
12h00	Présentation des objectifs et du programme de la session de formation - Máté Kovács Informations d’ordre pratique – Bouriema Diamitani
12h30	Déjeuner
Lundi, 7 décembre– Après-midi	
14h30	Les enjeux et la maîtrise du maniement des industries culturelles et de l’économie créative et développement local: - Lupwishi Mbuyamba

	Présentation du programme ACERCA – Clara Ballesteros
	Discussion
16h00	Pause café/thé
	La culture et l’action de l’AECID – la mise en valeur du patrimoine immatériel au Sénégal – Inés Diego Zapata Présentation du Manuel des Industries culturelles. La question des impacts de l’action culturelle sur le développement – Isabelle Bosman
18h00	Discussion
Mardi, 8 décembre– Matin	
9h00	Plan d’action du développement des industries culturelles et créatives en Afrique, Alger 2008, une stratégie régionale – Máté Kovács Montage de projets culturels– Isabelle Bosman
	Discussion
10h30	Pause café/thé
11h00	Incubation de projets culturels: action directe avec les acteurs culturels. L’expérience de l’Interarts – Vicens Casassas Projet de Promotion des Entreprises Créatives et Culturelles au Sénégal - Abdoulaye Koundoul , Co-Directeur du Projet PECCS, (INTERARTS/AMS)
	Discussion
12h30	Déjeuner
Mardi, 8 décembre– Après-midi	
14h00	Présentation de l’entreprise de culture et de communication Metissacana (Dakar) – Mme Oumou Sy, fondatrice et présidente de Metissacana
14h30	Discussion
14h45	Pause café/thé
15h00 – 17h30	Ateliers pratiques pour la discussion des projets présentés par les participants (cf. liste diffusée: Atelier I: Festivals, spectacles,

	productions musicales, etc., Atelier II: Autres projets)
Mercredi, 9 décembre – Matin	
9h00	Politiques culturelles locales et développement: le rôle des industries, entreprises et marché culturel s dans le développement économique en Afrique: Expériences nationales – présentations par les participants
	Discussion
10h30	Pause café/thé
11h00	La situation et les problèmes de l’industries d la musique en Afrique de l’Ouest, notamment au Sénégal – Saliou Ndour Ecoles ateliers (Escuelas Talleres) – Enrique Ruiz de Villa y Gora Gaye
12h30	Discussion
13h00	Déjeuner
Mercredi, 9 décembre – Après-midi	
14h30	Ateliers pratiques: Discussion des projets présentés par les participants – deux groupes
16h00	Pause café/thé
16h30	Continuation de l’atelier
Jeudi, 10 décembre– Matin	
9h00	Politiques culturelles locales et développemet: le rôle des industries, entreprises et marché culturel s dans le développement économique en Afrique: Expériences nationales – présentations par les participants
	Discussion
10h30	Pause café/thé
11h00	Accès aux sources et mécanismes de financements – Programme de soutien aux initiatives culturelles décentralisées - Isabelle Bosman Musées et développement local en Afrique de l’Ouest - Boureima Diamitani

	Discussion
12h30	Déjeuner
Jeudi, 10 décembre– Après-midi	
14h00	Ateliers pratiques pour la discussion des projets présentés par les participants
16h00	Pause café/thé
16h30	Visite professionnelle – Village des arts
19h30	Réception offerte par l’Ambassade d’Espagne

Vendredi, 11 décembre– Matin	
9h00	L’action de l’Organisation internationale de la Francophonie en matière de soutien aux industries culturelles et créatives en Afrique de l’Ouest - Rémi Sagna, Chef de Division de la Diversité culturelle de l’OIF Programmes et mécanismes de coopération régionale et internationale pour le développement des industries et des entreprises culturelles en Afrique (PNUD, UNESCO, CNUCED, OMPI, Banque mondiale, OIF, ACP/UE, UEMOA, etc.) - Lupwishi Mbuyamba
	Discussion
10h30	Pause café/thé
11h00	Evaluation du séminaire par les participants
12h30	Déjeuner
Vendredi, 11 décembre– Après-midi	
14h00	Présentation des conclusions et des recommandations des ateliers I et II (Rapporteurs des ateliers) et de l’évaluation par les participants
15h30	Pause café/thé

16h00	<p>Séance de clôture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conclusions et recommandations du séminaire présentées par le Rapporteur • Remise des certificats de participation • Mots de remerciements de la part des participants • Discours de clôture par <p>M. Lupwishi Mbuyamba, Directeur exécutif de l'OCPA</p> <p>Mme Clara Ballesteros, Coordinatrice du Programme ACERCA de l'AECID</p> <p>Mme Rita SANTOS, Coordinatrice générale, Bureau Technique de Coopération, AECID, Dakar</p> <p>Le représentant de S. Exc. M. le Ministre de la Culture du Sénégal</p>
-------	--

**SEMINAIRE DE FORMATION “POLITIQUES CULTURELLES LOCALES ET
DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES CREATIVES ET CULTURELLES” POUR LES
PAYS D’AFRIQUE DE LOUEST**

Dakar, 7 - 11 décembre 2009

LISTE DES PARTICIPANTS

Participants

Pays	Nom et titre	Coordonnées
1. Angola	Uliengue KASSESSA de ALMEIDA Opérateur culturel	Largo Tristão da Cunha, n°17, 1° Andar, Elinga Teatro Luanda, Angola Tel.: 919904457 \ 924200069 \ 921146089 Fax: 222371516 E-mail: x.movimento@gmail.com ; ulixinthemix@hotmail.com
2. Bénin	Prosper AKOUEGNON GOGOYI A. Prosper Opérateur Culturel / DG Guru Records	06 BP 1742 COTONOU, Bénin T: 00229 909 046 44 / 00229 973 982 84 ; 00229 210 392 80 E-mail: cmgap@hotmail.com
3. Bénin	Eliane CHAGAS Artiste comédienne, Directrice de l’Espace Chaslie-théâtre Présidente de la section béninoise de l’Association internationale de théâtre pour l’enfance et la jeunesse (ASSITEJ)	BP 549 Tri postal, Cotonou, Bénin Tél. / bureau: (229) 21 31 80 07 Tél. Portable : (229) 97 98 32 96 08 E-mail: chaslietheatre@yahoo.fr
4. Burkina Faso	Hamadou MANDE , Théâtre Corneille, expert en politique culturelle locale, enseignant à l’Université de Ouagadougou	Université de Ouagadougou Adresse postale: 01BP. 3807 Ouagadougou 01 Burkina Faso Adresse téléphonique: (226) 70 22 42 12 / (226) 76 60 07 14 E-mail: theatrecorneille@yahoo.fr
5. Côte d’Ivoire	Calixte ANGAMA Directeur de la Promotion des Arts et de la	BP V 39, Abidjan, Côte d’Ivoire, Tél 20212489

	Culture, Ministère de la Culture et de la Francophonie	E-mail: klxangama@yahoo.fr
6. Côte d'Ivoire	René GNALEGA Professeur à l'Université de Cocody, Directeur de la Francophonie et de la coopération culturelle, correspondant national de l'OIF	Ministère de la Culture et de la Francophonie, BP. 39 Bingerville Tel, Dom: 22432600 Tel, Bur: 20214907 Cel: 44577172 E-mail: Gnalega_rene@yahoo.fr
7. Guinée	Ibrahima BAMBA Directeur du Centre acrobatique KEÏTA FODÉBA,	Quartier Matoto Centre, Commune de Matoto, BP. 1772 Tél: 64299574/60 E-mail: Ibrahima1b@yahoo.fr
8. Guinée Bissau	Mylene SILVA GOMES DA COSTA Directrice Administratif et Financière a Guinétel,S.A.	Rua 5 de Julho, Bissau, Guinée-Bissau Tel: +245 721 17 27/ +245 667 6335/+245 721 17 27 E-mail: mylenesgomes@hotmail.com
9. Mali	Mme Jamin Fily KONDE Association Culturelle et Artistique «Koladjè»	Tél: 66782189 E-mail: Filyk@free.fr
10. Mali	Alioune Ifra N'DIAYE Réalisateur, ingénieur culturel	Faladié Sema, Rue 830 – Porte 440 – BPE 1772 E-mail : ifralioune@hotmail.com
11. Mauritanie	Mamadou Hadya KANE Directeur national del'Office des musées	BP. 2936 Nouakchott, Mauritanie Tél: 222 5251862/mobile 6028240 mamadouhadyakane@yahoo.fr
12. Niger	Moustapha Fernand MAÏ Secrétaire général, Ministère de la Culture, des Arts et Loisirs, Chargé de la Promotion de l'Entrepreneuriat	BP 215, Niamey, Niger E-mail: maimoustapha@yahoo.fr
13. Sénégal / Niger	Boureima DIAMITANI Directeur exécutif Programme des musées Ouest-africains	<u>Siège Social à Dakar</u> 11 route du Front de Terre - Dakar (Près du " centre de formation du ministère de l'équipement ")

		<p>BP 357 Dakar, SENEGAL Tél: (+221) 827 33 89 Fax: (+221) 827 33 69 E-mail: bdiamitani@gmail.com Siège Social à NIAMEY 1326 Boulevard Askia Mohamed, Kouara-Kano, BP 13101, Niamey, NIGER Tel: 00 227 20 75 56 5 Fax: 00 227 20 75 56 57 Site web: www.wamponline.org</p>
14. Sénégal	<p>Luc MAYITOUKOU Directeur de Zhu Culture</p>	<p>Zhu Culture B.P. 15528 Dakar Fann Sénégal N°3 Immeuble SDE-Route du terme sud Ouakam Tél bur : 00221 33 868 02 62/ Tél Cell : 00221 77 650 63 18 Email: zhu.culture@yahoo.fr</p>
15. Sénégal	<p>Saliou NDOUR docteur en sociologie, chargé de cours de sociologie, Expert-culturel ACP</p>	<p>Université Gaston Berger de Saint Louis BP 234 Saint-Louis (SENEGAL) Port: 221 77 6468710 / 221 2343455 Fax: 221 33 9611884 E-mail: salioundour@yahoo.fr; salioundour@yahoo.fr</p>
16. Sénégal	<p>Becaye NDIAYE Animateur culturel, critique d'art Ville de Dakar</p>	<p>Mairie de la Ville de Dakar, Sénégal Tel: 00 221 849 0827 port: 76 493 19 17 beckndiaye@yahoo.fr</p>
17. Sénégal	<p>Abdoulaye KOUNDOUL Responsable Administratif et Financier de "Accents Multiples" et Co-Directeur du PECCS (Projet de Promotion des Entreprises Créatives et Culturelles au Sénégal) INTERARTS/AMS</p>	<p>Cabinet d'Ingénierie et de Médiation Culturelles Sicap, 10, rue Benn N°2 Tél.: 338647033 E-mail: akoundoul@yahoo.fr</p>
18. Togo	<p>Léonard YAKANOU Directeur du Festival de Théâtre de la Fraternité (FESTHEF) Responsable Projet Restauration de Patrimoine Culturel, vallée Zio (TOGO/Fondation Prince)</p>	<p>15BP : 109 Lomé, Togo Tél. : (+228) 928 50 17/ 234 65 47 E-mail : leonard.yakanou@gmail.com festhef@gmail.com</p>

Observateurs: coopérants des OTC espagnols en Afrique

	Nom et fonction	Coordonnées
1.	Oumar MOHAMED SY Assitant technique spécialisé en Culture pour le Developpement	Office de coopération technique, AECID, Bamako Bâtiment Fondation pour l'Enfance, ACI 2000, Bamako, Mali E-mail: oumza@yahoo.fr Tél. 0022373018974
2.	Vanessa FANJUL MARLE Coordinatrice du projet de Renforcement des capacités et de promotion de la culture malienne - AECID/Ministère de la Culture	Palais de la Culture, Badalabougou, Bamako E-mail: projetpalaisdelaculture@gmail.com ; vanessafanjul@yahoo.com
3.	Maite ALONSO CUADRADO Gestionnaire culturelle	Rúa Presidente Marien Ngouabi nº118 Ex. António Barroso, 6º andar-601/602 Cx. Postal 3061 Fax: +244-222 352874 Tél.:+244-222 356747 - 222 355540 Luanda-Angola E-mail: culturales.angola@aecid.es
4.	Helen PARDO Chargée des affaires culturelles au Bureau de Coopération et à l'Ambassade d'Espagne au Niger	Ambassade d'Espagne au Niger, Avenue de la Radio 151, BP:11888.Niamey Tél: + 227 20 75 59 61/62/64 E-mail: culturales.niger@yahoo.fr helenpardo@yahoo.es
5.	José Antonio SANCHEZ , assistant, Ambassade d'Espagne à Dakar, Affaires Culturelles	Ambassade d'Espagne à Dakar, E-mail: jsa.sanchez@culturadakar.es info@culturadakar.es
6.	Vanessa ANAYA Sociologue	Projet MDGF Promouvoir les initiatives et les industries culturelles au Sénégal Tél: +34 620 55 88 90 E-mail: vnss.anaya@gmail.com
7.	Géraldine PINGET coopérante	Projet MDGF Promouvoir les initiatives et les industries culturelles au Sénégal Tél: +33 6 31 67 00 15 E-mail: geraldine.pinget@edhec.com

Intervenants extérieurs

1.	Isabelle BOSMAN , consultante, Belgique, Bruxelles	24 rue Stevens-Delannoy, 1020 Bruxelles, Belgique.
----	---	--

		Tel/fax : +322 479 64 68 ibosman@skynet.be
2.	Vicens CASASSAS CANALS Coordonnateur PECCS (Projet de Promotion des Entreprises Créatives et Culturelles au Sénégal) INTERARTS/AMS	Adresse à Barcelone: c. Muntaner, 435; 6-1 08021 Barcelona TEL: (00.34) 93.200.76.07 Adresse à Dakar (Sénégal): Rue Woro Fila, 47 Fann Hock – Dakar TEL: (00.221)77.536.39.31 E-mail: vcasassas@interarts.net casassas@yahoo.es
3.	Omou Sy Présidente de la Société sénégalaise de prestations de service internet Metissacana	Adresse : 30, rue de Thiong BP 6491 Dakar, Sénégal Téléphone : (221) 822 20 43 - Fax: (221) 822 03 30 E-mail: oumousy@metissacana.sn

AECID et Ambassade d'Espagne (Madrid – Dakar)

	Nom et fonction	Coordonnées
1.	Clara BALLESTEROS MARTINEZ Coordonnatrice, Programme ACERCA (Programme de Capacitación de la AECID para el desarrollo en el sector cultural) de l'AECID	Dirección de Relaciones Culturales y Científicas, AECID C/ Reyes Católicos, 4 28040 Madrid, Espagne Tel: 915837117 Fax: 915838325 E-mail: clara.ballesteros@aecid.es
2.	Inés DIEGO ZAPATA Responsable de Programmes AECID Dakar Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement	AECID, Dakar Tel.+221 33 849 07 82 Fax.+221 33 842 74 93 E-mail: ines.diego@aecid.sn Site web: www.aecid.sn
3.	Joaquin MANRIQUE Secrétaire d'ambassade, Ambassade d'Espagne à Dakar, Affaires Culturelles	Móvil/portable: 77 569 28 90 Email.: joaquin.mescudero@maec.es
4.	Rita SANTOS , Coordonnatrice générale, Office technique de coopération, AECID, Dakar	Oficina Técnica de Cooperación. Teléfono +221 33 8490782 Site web: www.aecid.sn Email: aecid.senegal@aecid.sn .

Ecoles Ateliers (Saint Louis du Sénégal)

1.	Enrique RUIZ de VILLA Architecte de la Fondation Santa María la Real, Appui technique au projet Ecoles Ateliers Saint Louis	Programme Ecoles-Ateliers de Saint Louis du Sénégal Tél: 77 732 44 54 E-mail: ecoles_ateliers@yahoo.fr
2.	Gora GAYE Directeur du Programme Programme Ecoles-Ateliers de Saint Louis du Sénégal	Centre de Recherche et Documentation (CDRS) BP 108 Saint Louis du Sénégal Tel : (+221) 33 961 81 86 Fax : 33961 8186 Tél : (+221) 77 529 83 E-mail : gora_gaye@yahoo.fr ecoles_ateliers@yahoo.fr

Ministère de la Culture et de la Francophonie, Sénégal

1.	Ndiawar Mboup Conseiller aux Affaires culturelles Conseiller technique Chargé des Etudes, de la Prospective et de la Planification Ministère de la Culture tel:00 (221) 77 432 41 65 (port.) 00 (221) 33 849 73 84 (bur.)	Ministère de la Culture, Building administratif, 3 ème étage, Pièce 334, BP. 4001, Dakar, Sénégal, Tel:00 (221) 77 432 41 65 (port.) 00 (221) 33 849 73 84 (bur.) E-mail: mndiwar@hotmail.com
----	--	---

Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO

1	Mme SECK Fatou Dramé NIANG · Chef de Division, Commission nationale du Sénégal pour l'UNESCO	Immeuble Freyssline et Fils (4e étage) 34, avenue du Président Lamine Gueye prolongée, DAKAR, Sénégal Tel 00.221.7.652.43.32 / 00.221.33.822.57.30 Fax: 00.221.33.821.17.70 E-mail: fatou.lamine@yahoo.fr
2	Jupiter YADE · Commission nationale du Sénégal pour l'UNESCO, Responsable de la Documentation	Immeuble Freyssline et Fils (4e étage) 34, avenue du Président Lamine Gueye prolongée, DAKAR, Sénégal Tel: 00.221.77.803.88.79
3	Jupiter Tamsir NDIAYE · Chef de la Divisions des Sciences Humaines et Sociales, Commission	Immeuble Freyssline et Fils (4e étage) 34, avenue du Président Lamine Gueye prolongée, DAKAR, Sénégal

	nationale du Sénégal pour l'UNESCO	
--	------------------------------------	--

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

1.	Rémi SAGNA Chef de Division de la Diversité culturelle de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)	Administration et coopération 13 quai André Citroën • 75015 Paris (France) Téléphone (33) 1 44 37 33 00 Télécopie (33) 1 45 79 14 98 Site internet: www.francophonie.org E-mail: remi.sagna@francophonie.org Site web: http://www.francophonie.org/
----	--	---

Programme des musées Ouest-africains (WAMP)

1.	Boureima DIAMITANI Directeur exécutif Programme des musées de l'Afrique de l'Ouest (West African Museum programme, WAMP)	Siège Social à Niamey 1326 Boulevard Askia Mohamed, Kouara-Kano, BP 13101, Niamey, NIGER Tel: 00 227 20 75 56 5 Fax: 00 227 20 75 56 57 Email: bdiamitani@gmail.com Site web: www.wamponline.org
----	---	---

Observatoire des politiques culturelles en Afrique

1.	Lupwishi MBUYAMBA , Directeur exécutif, OCPA, Maputo - Kinshasa	OCPA Secretariat: 725, Av. da Base N'Tchinga, Maputo, Mozambique, P. O. Box 1207, T: +258- 21- 41 86 49, Fax: +258- 21- 41 86 50 director@ocpanet.org
2.	Máté KOVÁCS , Coordonnateur de recherche, OCPA, Maputo - Budapest	OCPA Secretariat: 725, Av. da Base N'Tchinga, Maputo, Mozambique, P. O. Box 1207, T: +258- 21- 41 86 49, Fax: +258- 21- 41 86 50 portable: +36 70 210 70 56 E-mail: mate.kovacs@wanadoo.fr & kovacs_mate@mailbox.hu

Secrétariat

1.	Mamadou KHALY LY Informaticien, Commission nationale du Sénégal pour l'UNESCO	Immeuble Freyssline et Fils (4e étage) 34, avenue du Président Lamine Gueye prolongée, DAKAR, Sénégal Tel: 00.221.76.689.81.29
----	---	---

2.	Mme DEMBA Aminata DIAGNE Secrétaire, Commission nationale du Sénégal pour l'UNESCO	Immeuble Freyssline et Fils (4e étage) 34, avenue du Président Lamine Gueye prolongée, DAKAR, Sénégal Tel: 00.221.77.555.25.81
-----------	---	---

RAPPORT DES TRAVAUX DE L'ATELIER I

Le Séminaire de formation sur les «*Politiques culturelles locales et développement des industries créatives et culturelles*» pour les pays d'Afrique de l'Ouest débuté le lundi 7 décembre s'est poursuivi les après-midi des 8 et 9 décembre par des travaux en ateliers. Travaux qui ont porté sur les présentations et les échanges autour des projets proposés par les participants.

L'atelier I qui regroupait les projets de types événements culturels a examiné 8 projets présentés par des participants du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo. Les travaux de l'atelier ont été coordonnés par M. Mate Kovacs et Mme Clara Ballesteros.

Les projets ont été présentés à tour de rôle par leurs porteurs et les autres membres de l'atelier sont intervenus après chaque présentation pour poser des questions, faire des observations ou des suggestions.

A l'analyse, il est ressorti que certains projets présentés ne sont pas suffisamment bien élaborés et qu'il faudrait un travail de reformulation pour les rendre plus convaincants. Les insuffisances observées portent essentiellement sur la formulation des objectifs, la cohérence entre l'activité, les actions prévues et le budget prévisionnel. En effet, certains projets présentés n'indiquent pas clairement les thématiques dans lesquelles ils s'inscrivent. Des propositions ont été faites aux porteurs des projets d'impliquer davantage les institutions régionales et sous-régionales telles que la FEPACI pour le cinéma, l'Institut Culturel Arabo-africain pour certains festivals pluridisciplinaires et les réseaux culturels existants afin de se positionner dans une logique de mise en commun des compétences et d'intégration des peuples.

Le constat d'ensemble qui se dégage également est que la plupart de ces projets sont portés par des acteurs et des structures dotés d'une bonne expérience de terrain dans le domaine culturel. En outre, certains projets ont déjà reçu l'approbation de structures de financement comme le Fonds régional pour la promotion des échanges et la coopération culturelle en Afrique de l'Ouest. Mais ce sont des projets qui fonctionnent par édition et qui ont besoin d'accompagnement pour les éditions futures.

Sur les huit projets présentés, quatre portent sur des festivals de théâtre et de cinéma, deux sur des créations-diffusions de spectacles et deux autres sur la formation artistique. Les projets examinés ont été jugés intéressants et les membres de l'atelier ont exprimé le souhait que la coopération espagnole et l'OCPA les accompagnent effectivement dans leur mise en œuvre.

L'atelier a également fait des propositions de recommandations à soumettre à l'appréciation des séminaristes.

A l'endroit des organisateurs du séminaire (OCPA, AECID, ACERCA, WAMP, CONAT-Sénégal) :

- Remercier les organisateurs pour l'initiative de ce séminaire, la qualité de l'organisation et des compétences mises en œuvre pour la tenue de ce séminaire de Dakar
- Soutenir effectivement les projets présentés par les acteurs culturels présents à ce séminaire de Dakar
- Aux organismes sous-régionaux et aux autres pays
- Développer la coopération culturelle avec l'UE pour la réalisation de programmes à l'exemple du PSIC au Mali

- Elaborer des politiques culturelles cohérentes et adaptées dans les pays où il n'existe pas encore de politiques culturelles

A l'endroit des participants (Acteurs culturels)

- Œuvrer à capitaliser les acquis de ce séminaire pour un développement des industries culturelles et créatives en Afrique
- Développer un cadre permettant aux acteurs culturels de travailler dans une logique d'échange, de complémentarité et de soutien mutuel (les projets de créations artistiques pourraient être prioritairement pris en compte dans les programmations des projets de manifestations culturelles)

Le rapporteur de l'atelier

Hamadou MANDE

Présentations des participants

Participants /pays	Intitulé du projet	Description du projet	Observations/ Suggestions
Mai Moustapha Fernand / Niger	<i>Festival International des Arts «SADA AL'ADU», Rencontres de la diversité culturelle</i>	Ce projet a pour vocation de faire du Niger un carrefour des rencontres culturelles et artistiques de l'Afrique et du monde à travers la réalisation d'un festival pluridisciplinaire. Il vise à donner une matérialité au concept de diversité culturelle par une mise en œuvre d'actions de promotion et de valorisation des richesses culturelles.	<ul style="list-style-type: none"> -Budgétiser l'action -Harmoniser le projet avec les initiatives semblables qui existent dans la sous-région - Présenté le projet de manière plus détaillée -Impliquer des structures régionales comme l'Institut culturel Arabo-africain (basé au Mali) qui permettraient de créer un pont entre l'Afrique au Sud du Sahara et l'Afrique du Nord.
Eliane Chagas/Bénin	<i>Chantier d'écriture au mime</i>	Il s'agit d'un projet de résidence d'écriture et de création qui se conclura par une diffusion nationale et internationale. Les objectifs poursuivis sont de <i>Promouvoir l'écriture dramatique ; Approfondir les techniques de création de spectacle mimé ; Donner la chance à nos spectacles de pouvoir faire le tour du monde ; Améliorer la qualité de la production artistique ; Contribuer à l'animation des espaces culturels.</i> Il regroupera une dizaine de participants du Bénin et d'autres pays Africains.	<ul style="list-style-type: none"> -Rendre le projet plus structurant en l'ouvrant aux autres pays africains. -Faire recourt aux services d'administrateurs maîtrisant le montage de projets -Essayer d'abord soi-même la formulation de son projet avant de faire appel à d'autres personnes qui pourraient aider à le finaliser -Inscrire son projet dans une thématique précise pour le rendre plus pertinent. -Donner un message fort au projet en le centrant autour des préoccupations des populations. -Ce projet pourrait permettre de transcender les barrières linguistiques entre lusophones, francophones et anglophones ou entre les différentes ethnies pour créer une véritable intégration des peuples. Certains aspects comme la durée du chantier d'écriture, le budget de l'action pourraient être revus pour rendre le projet plus cohérent.

Participants /pays	Intitulé du projet	Description du projet	Observations/ Suggestions
<p>Hamadou Mandé/ Burkina Faso</p>	<p><i>Festival International de Théâtre et de marionnettes de Ouagadougou (FITMO/FAB) 2010</i></p>	<p>Le FITMO/FAB 2010, festival de l'intégration africaine qui se déroulera en février 2010 au Burkina Faso, au Mali et au Niger, à travers des spectacles, des expositions d'arts, des projections cinématographiques, des conférences, des fora, des colloques, des ateliers techniques et des rencontres professionnelles. Les objectifs visés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Favoriser la circulation de l'expertise artistique de l'Afrique en Afrique. -Se rapprocher des publics. Favoriser la professionnalisation des artistes par l'élargissement de leur public. -Soutenir les efforts des artistes des pays membres dans leur recherche d'organisation. -Soutenir l'action des Etats dans l'élaboration de leur politique culturelle. - Aider à la constitution d'un marché régional des Arts. - Soutenir l'intégration administrative et économique des peuples à travers la circulation des œuvres et des artistes. <p>Le projet de la 12^e édition du FITMO/FAB s'appuie sur une expérience de vingt ans d'activités festivières marquées par la décentralisation du festival depuis 2001 et son ouverture à tous les arts en 2007. Son objectif est de couvrir, à terme, toute la sous-région Ouest africaine. Le thème de l'édition 2010 est « <i>dialogue interculturel et intégration en Afrique</i> ».</p>	<p>-Projet jugé très pertinent et bien présenté et pouvant servir de modèle pour certains</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changer la dénomination du festival pour l'adapter à sa vocation régionale -Maintenir la dénomination pour conserver l'identité du festival -Rester un festival thématique et servir de locomotive aux autres initiatives dans la sous-région
<p>René Gnaléga/ Côte d'Ivoire</p>	<p><i>Quinzaine des cinémas du monde</i></p>	<p>La quinzaine des cinémas du monde est organisée par l'Etat ivoirien avec le concours des ambassades étrangères présentes dans le pays. Celles-ci proposent des films de leurs pays pour diffusion au cours de la quinzaine ainsi que des experts pour animer les échanges. Cette quinzaine a réuni en 2005 trois ambassades, en 2007 une dizaine et en 2009 près d'une quinzaine ambassades autour de la thématique « <i>Culture, facteur de paix</i> ». Les films sont projetés dans les quartiers, en plein air et ils mobilisent beaucoup de spectateurs. Cette activité stimule également la production locale mais le secteur cinématographique n'est pas encore bien structuré. La prochaine édition</p>	<p>-Prendre contact avec la FEPACI pour une implication des réalisateurs dans ce projet.</p>

Participants /pays	Intitulé du projet	Description du projet	Observations/ Suggestions
		se tiendra en 2011.	
Fily Jamin Kondé/ Mali	<i>La tribu des gonzesses</i>	Il s'agit d'un projet de création théâtrale dont le thème principal traite de la condition des femmes immigrées. L'objectif est d'ouvrir, à travers cette pièce, le débat au Mali et ailleurs avec la diaspora africaine. Le dossier a été soumis à l'UEMOA, à la coopération française, à la coopération espagnole et au Ministère de la culture qui a déjà promis son soutien technique.	<ul style="list-style-type: none"> - Le FESTHEF s'est dit intéressé par le projet - Recommandation que les différents porteurs de projets travaillent en étroites collaboration et dans la complémentarité
Ibrahima Bamba/ Guinée Conakry	<i>Projet de promotion des arts acrobatiques TINAFAN</i>	Le projet vise à assurer la réinsertion socioéconomique des jeunes par le biais des arts du cirque. Le porteur du projet a reçu une formation en arts du cirque en France et a décidé de venir s'installer dans son pays. Il a déjà participé à des tournées internationales en Afrique et hors d'Afrique.	Renforcer la coopération entre les acteurs afin de permettre à des spectacles comme ceux des arts du cirque de Guinée de tourner dans les manifestations organisées par les structures partenaires.
Léonard Koffi Yakanou/ Togo	<i>FESTHEF</i>	Festival de théâtre organisé depuis 1993 à Assahoun, à Lomé et dans d'autres villes du Togo. Le projet du 11 ^e FESTHEF porte sur le thème « <i>Ensemble, boutons la misère</i> ». L'objectif principal du FESTHEF 2009 est de contribuer efficacement à la création d'un cadre dynamique de rencontres, d'échanges, de promotion et de diffusion des produits artistiques et de leurs auteurs d'une part, et d'autre part, leur offrir une visibilité internationale. Les activités concernées sont les spectacles (en théâtre, conte et danse), la palabre, les ateliers de formation suivis de créations et de diffusion dans les écoles et enfin les rencontres professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Projet bien rôdé comme celui du FITMO et qui traduit l'expérience de son porteur dans la conception et la gestion des activités culturelles
Oumar NDao/ Sénégal (Projet présenté par Bécaye Ndiaye)	<i>Projet DACAR</i>	Projet de développement et d'Animation Culturelle et Artistique qui comporte plusieurs volets dont l'implantation d'infrastructures appelées pôles à travers le territoire communal, la formation des acteurs, la création d'un environnement technique favorable, la diffusion des productions artistiques et culturelles. Les filières artistiques ciblées sont le cinéma, le théâtre, la danse, la musique, les arts plastiques et les champs de courses.	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'un coût estimatif de 7 milliards, porté par la commune de Dakar et présenté pour information

RAPPORT DE L'ATELIER 2

L'Atelier 2 s'est tenu le 8, 9 et 10 décembre 2009, dans le cadre du Séminaire sur les «politiques culturelles locales et développement des industries créatives et culturelles» pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, pour examiner des projets relatifs aux «industries culturelles et créatives».

Président: Mme Isabelle Bosman

Rapporteur: Docteur Saliou Ndour

Discutants: M. Lupwishi Mbuyamba et Mme Clara Ballesteros

Les projets présentés:

Pays	Prénom	Nom	Intitulé du projet
1. Angola	Uliengue Kassessa	D'Almeida	Projet «X @ Elinga» création d'une structure pour le développement culturel + festival de musique électronique
2. Bénin	Prosper	AKOUEGNON	Réseau africain de distribution et de promotion d'œuvre phonographique
3. Burkina Faso	Hamadou	Mandé	Consolidation du Centre de formation et de recherche en arts vivants (CFRAV)
4. Côte d'Ivoire	Calixte	ANGAMA	Salon international des Industries Culturelles d'Abidjan (SICA)
5. Mali	Alioune Ifra	N'DIAYE	Projet Centre culturel BlonBa
6. Niger	Maï Moustapha	Fernand	Projet d'Etude sur les Industries culturelles
7. Niger/ Sénégal	Bouraiïma	Diamitani	Projet WAMP Musées communautaires
8. Mauritanie	Mamadou Hadya	KANE	Musée de musique
9. Sénégal	Dr Saliou	Ndour	Création d'un Centre de recherche dans le domaine des industries créatives et culturelles en Afrique
10. Sénégal	Luc	Mayitoukou	Projet de studio container

■ Événement, animation, actions ■ « recherche/étude/formation ■ musées

Les projets présentés sont au nombre de dix (10). Ils peuvent être rangés en trois (3) catégories:

- 1- Les projets relatifs à «la création de musées» au nombre de deux (2)
- 2- Les projets que l'on peut mettre sous la rubrique « études, formation et recherche » au nombre de quatre (4)
- 3- Les projets qu'on peut intituler sous la rubrique « évènements /animations / activités» au nombre de deux (4)

Les projets présentés ont suscité des interrogations et remarques quant à leur réalisme, leur opérationnalité, leurs objectifs, leur méthodologie, leur financement etc.

I Projets de création de musées

- Mettre l'accent sur la création de musées communautaires
- Rechercher des partenaires dans le but de former des conservateurs locaux des musées communautaires
- Monter des projets-pilotes dans des communautés de deux (2) pays différents
- Améliorer le savoir-faire artisanal afin d'intéresser davantage les jeunes à la préservation du patrimoine de leur communauté
- Se servir de supports technologiques (DVD, TIC) pour informer, sensibiliser, communiquer, produire en direction des diasporas des différentes communautés afin de préserver le patrimoine traditionnel (musiques traditionnelles, contes, images)

II Projets « Etude/ Recherche/Formation»

1. Projets «Etude/Recherche»

- Réaliser des études sur l'apport de l'entrepreneuriat culturel et économique à la croissance économique afin de lutter contre la pauvreté dans le cadre des OMD
- Pallier l'absence de statistiques dans le secteur de la culture
- S'assurer dans les études de leur délai d'exécution
- Se conformer aux TDR pour les études
- Confectionner des répertoires, des annuaires
- Procéder à l'inventaire des studios dans l'espace CEDEAO et UEMOA
- Faire des études pour mieux outiller les Etats de la CEDEAO et l'UEMOA en termes de prise de décision
- Effectuer l'état des lieux des études déjà effectuées
- Renouveler périodiquement les études
- Etendre les études aux grands ensembles que sont la CEDEAO et la l'UEMOA
- Elaborer un budget en adéquation avec les objectifs dans le projet de recherche
- Eriger des centres de recherche dans le domaine des industries culturelles et créatives

2. Formation

- Organiser des formations à la carte et des formations diplômantes en conformité avec le système LMD
- Confectionner ou améliorer les budgets des projets de formation
- Avoir un planning de formation
- Travailler avec une structure afin d'éviter la rupture entre formation et insertion des formés
- Former des professionnels spécialisés dans les métiers de la culture
- Exprimer les besoins de formation
- Dégager des perspectives de financement dans les projets de formation
- Se doter de moyens de moindre coût, légers, mobiles (exemple des studios-containers) afin d'assurer aux jeunes la formation dans des métiers de la musique

III Projet «Evénements/ Animations/Activités»

- Soutenir la programmation et la diffusion
- Recourir dans les programmations à la coopération Sud-Sud
- Elaborer un plan d'action
- Faire des programmations annuelles pour assurer la circulation des artistes
- Identifier les fonds octroyés par les organismes de financement publics ou ONG
- Organiser des événements
- Créer une unité de fabrication de d'instruments de musique dans un pays de la CEDEAO ou UEMOA
- Diffuser des cartes postales dans le domaine des arts visuels à l'occasion de grands événements comme la Biennale de Dakar
- Travailler le budget des manifestations et chercher tous azimuts des partenaires
- Détailler les budgets et si nécessaire les soumettre étape par étape aux bailleurs
- Répartir les projets entre les bailleurs
- Faire payer les exposants dans des manifestations comme le Salon International des Industries Culturelles (SICA) d'Abidjan, si ce ne sont pas des experts ou un pays invité
- Travailler dans ces manifestations avec des professionnels
- Miser davantage sur la société civile tout en continuant à impliquer l'Etat
- Chercher des sponsors
- Réajuster le projet en fonction de la recherche de financement
- Structurer le projet en tenant compte de l'existant
- Créer un réseau régional de lutte contre la piraterie phonographique en impliquant la CEDEAO et l'UEMOA dans le programme de financement de la lutte contre la piraterie
- Ne pas oublier les collectivités locales qui sont également concernées par cette lutte
- Solliciter également la coopération des polices nationales et celle d'Interpol dans cette lutte
- Concurrencer les pirates afin de lutter efficacement contre la piraterie
- Abaisser les prix des hologrammes (stickers)
- Solliciter le soutien de l'OCPA pour aider à pousser la CEDEAO ou l'UEMOA à prendre des engagements
- Evaluer les projets en cours d'exécution tous les deux ans

Recommandations

- Confectionner un solide projet afin d'obtenir des financements
- Axer le cadre logique sur le résultat
- Créer un Centre d'appui, de formation et d'accompagnement en l'inscrivant dans un projet permanent
- Mettre sur pied un Centre d'Etudes approfondies consacré à l'économie de la culture, aux industries culturelles et créatives
- Réfléchir sur une plate-forme de distribution et de chiffres en se servant des NTIC
- Renforcer l'existant pour plus d'efficacité
- Lutter contre la piraterie à une échelle supranationale

**SEMINAIRE DE FORMATION “POLITIQUES CULTURELLES LOCALES ET
DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES CREATIVES ET CULTURELLES” POUR LES
PAYS D’AFRIQUE DE LOUEST**

Dakar, 7 - 11 décembre 2009

**EVALUATION DU SEMINAIRE DE FORMATION
PAR LES PARTICIPANTS**

Réunis à l’issue du séminaire de formation sur «*Les Politiques culturelles locales et le développement des industries créatives et culturelles*» pour les pays d’Afrique de l’Ouest, qui s’est tenu du 07 au 11 décembre 2009, à Dakar, au Sénégal, les participants se félicitent du bon déroulement et de l’achèvement des objectifs fixés par les organisateurs.

Ils relèvent principalement:

- L’accueil chaleureux réservé aux participants;
- La pertinence des programmes et la bonne qualité des communications qui ont permis aux participants d’appréhender le rôle et les enjeux des politiques culturelles locales et précisément des industries créatives et culturelles;
- la convivialité dans les échanges qui a contribué à l’enrichissement des débats.

Toutefois, une plus grande souplesse dans la programmation générale du séminaire aurait offert l’opportunité aux participants de découvrir le pays d’accueil.

Les participants se félicitent des résultats concrets de ce séminaire qui a favorisé la création de deux regroupements, notamment «**Initiative Afrique 50**» qui réunit des opérateurs culturels indépendants du continent et le «**Forum ProCulture 16**» qui rassemble des administrateurs culturels professionnels du secteur public des Etats membres de la CEDEAO.

Fait à Dakar, le 11 décembre 2009.

Les Participants

**SEMINAIRE REGIONAL SUR LES POLITIQUES CULTURELLES LOCALES ET
LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES CREATIVES
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

(Dakar, Sénégal, 7-11 décembre 2009)

**ALLOCUTION D'OUVERTURE
PAR
MME SECK FATOU DRAME NIANG,
CHEF DE DIVISION, COMMISSION NATIONALE SENEGALAISE POUR
L'UNESCO**

Monsieur le Directeur de cabinet, Représentant Monsieur le Ministre de la Culture,
Monsieur le Représentant de l'Ambassadeur d'Espagne au Sénégal,
Monsieur Lupwishi Mbuyamba, Directeur exécutif de l'Observatoire des politiques
culturelles en Afrique (OCPA),
Monsieur Diamitani Boureima, Directeur exécutif du Programme des musées de
l'Afrique de l'Ouest (WAMP),
Madame Clara Ballesteros, Coordonnatrice du programme «ACERCA» de l'Agence
Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement,
Chers Participants,
Chers Invités,

Qu'il me soit d'abord permis, au nom de Monsieur Moustapha Tambadou, Secrétaire général de la Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO, de souhaiter la bienvenue en terre sénégalaise à nos illustres hôtes qui nous ont fait l'honneur et le plaisir de choisir notre pays pour accueillir cette manifestation culturelle de très haute facture, organisée par l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement, en coopération avec le Programme des musées de l'Afrique de l'Ouest et la Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO.

Ce séminaire de formation, permettra de montrer, si besoin en était, que la culture est un élément important au cœur du développement et qu'elle peut être transformée en industrie capable de créer des emplois et des recettes publiques. C'est pourquoi, il va s'articuler sur deux points:

- premièrement, sur la gestion des industries culturelles impliquant les communautés de base, la société civile, ce qui permettrait une meilleure démocratisation du secteur, mais aussi une invite à ces mêmes communautés, à appuyer les actions des gouvernements en vue d'un développement intégré.

- deuxièmement, sur le partage d'expérience qui permettra d'approfondir avec de nombreux spécialistes, les problématiques sur lesquels ils travaillent depuis des années.

Mesdames et Messieurs,

Je suis sûre qu'au sortir de ce séminaire regroupant des experts culturels de haut niveau, les cadres des Ministères de la culture des pays d'Afrique et les entrepreneurs culturels seront plus outillés pour la formulation, le suivi, la gestion et l'évaluation de politiques, programmes et projets culturels et économiques, visant le développement des industries créatives et des entreprises culturelles et leur intégration dans les stratégies de développement.

Mesdames et Messieurs,

L'Observatoire des politiques culturelles en Afrique, par cette belle initiative démontre tout l'intérêt qu'il porte à la culture, à la gestion et à la préservation du patrimoine culturel africain. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il a été sollicité à la fois par l'Union Africaine, pour coordonner les grandes manifestations culturelles africaines, et par l'UNESCO pour mettre en œuvre la Convention sur la diversité culturelle.

Monsieur le Directeur exécutif, recevez tous nos remerciements et nos félicitations pour votre abnégation et votre dévouement pour la cause culturelle. C'est aussi le lieu de saluer le soutien infatigable de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le développement aux activités de la Commission nationale pour l'UNESCO à travers le Réseau des écoles associées et la Fédération sénégalaise des Clubs UNESCO.

J'en veux pour preuve, le camp de vacances organisé à travers Réseau des écoles associées, au mois d'août dernier, qui a permis à plus de 100 jeunes du Cem et du village de Hann de revisiter et de faire revivre leur patrimoine immatériel à travers la danse, les contes et la poésie, les légendes et les mythes.

Mes remerciements vont aussi à l'endroit de Mr Boureima Diamitani, Directeur exécutif du «WAMP» pour avoir facilité l'organisation logistique et matériel de ce séminaire, à la presse qui a bien voulu répondre à notre invitation. Je remercie vivement les participants, nos Chers Invités, tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'organisation de cette manifestation. A nos hôtes, je souhaite un séjour fructueux et agréable dans notre pays.

Je vous remercie de votre attention.

**SEMINAIRE REGIONAL SUR LES POLITIQUES CULTURELLES LOCALES ET
LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES CREATIVES
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

(Dakar, Sénégal, 7-11 décembre 2009)

**ALLOCUTION D'OUVERTURE
PAR
LUPWISHI MBUYAMBA
DIRECTEUR EXECUTIF DE L'OCPA**

Monsieur le Directeur de Cabinet,

Monsieur le premier Secrétaire de l'Ambassade d'Espagne

Madame la Représentante de l'AECID,

Madame la Secrétaire Générale de la Commission nationale sénégalaise pour
l'UNESCO,

Monsieur le Directeur exécutif du WAMP,

Chers collègues participants et observateurs,

Permettez-moi de vous saluer à l'ouverture de ce séminaire et de vous dire l'appréciation de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique pour les attentions que vous lui témoignez, à lui-même, à ses œuvres et à sa démarche.

Quel bonheur que le nôtre d'avoir bénéficié de la générosité de la Commission nationale sénégalaise pour l'UNESCO qui a accepté de nous appuyer de son autorité et de son rayonnement dans le pays ayant compris avec justesse la portée de cette rencontre qui, en effet se situe dans le droit fil des préoccupations majeures du programme de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture voulant passer des étapes de l'adoption et de la ratification pour aborder avec détermination celle de la mise en œuvre dont la formation et la capacitation est un volet prioritaire. Nous voulons associer à cet hommage notre reconnaissance envers le WAMP et son directeur exécutif qui, sans hésiter, a répondu à notre sollicitation de dernière minute et engagé une action d'envergure pour préparer et, avec ses équipes de Dakar et de Niamey, et en coordination avec la Commission nationale, assuré l'organisation matérielle de cette rencontre.

C'est un devoir pour nous de remercier l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement(AECID), un partenaire efficace et déterminant pour l'OCPA d'avoir consenti à nous apporter le concours matériel, financier et technique indispensable pour la réalisation de cette activité qui se situe dans un vaste programme de formation tracé et exécuté de commun accord déjà depuis trois années. Un programme appelé à rayonner et à consolider le projet global d'appui au développement de l'Afrique puisque celui-ci constitue, ainsi que le Royaume l'a proclamé, pour la période en cours, une priorité de gouvernement, un des piliers majeurs d'action, a culture avec comme stratégie, la formation qu'assure le programme-phare,

ACERCA qui désormais, chère Madame Clara Ballesteros Martinez, est confié à votre houlette. Une mission que vous avez accepté d'inaugurer avec nous par votre présence personnelle à ce séminaire, Quel honneur!

Mais c'est au gouvernement et au peuple sénégalais que nous voudrions exprimer nos sentiments de gratitude pour le cadre de cette rencontre et le chaleureux accueil et l'engagement de votre pays, qui rappelle les temps héroïques de l'époque où Dakar et le Sénégal servaient de pépinière où germaient et se cultivaient les idées et les initiatives, de berceau où naissaient et grandissaient les élites qui devaient assumer les charges publiques et communes de libération et d'animation dans la région, de plateforme d'où partaient les grandes orientations de la culture qui guidaient l'action des Etats et des générations combattantes pour une Afrique nouvelle, une Afrique, n'est-ce pas ,déjà, renaissante.

Au total, cette solidarité apparaît comme étant basée sur une vision partagée, sur un sentiment et un héritage commun, sur la conviction que l'appropriation du futur passe par des efforts conjugués et une mise en commun des moyens, des stratégies tendues par la volonté unanime de réussir.

Définir ces priorités, en arrêter les stratégies et les modalités de mise en oeuvre, en répertorier les acteurs, les instruments et les partenaires, c'est définir une politique. C'est le sujet de ce séminaire.

LE SUJET

Le sujet de cette rencontre en effet porte comme titre "les politiques culturelles locales et le développement des industries créatives et culturelles en Afrique de l'Ouest". Quelle ambition! Mais quel défi!

N'est-ce pas un symbole qu'au moment même de l'inauguration de ce séminaire en Afrique, s'ouvre la Conférence magique de Copenhague au cours de laquelle des représentants de 192 pays avec en tête leurs leaders s'engagent à sauver le monde et à aménager pour l'humanité un espace discipliné, un cadre de vie revisité par des modes de vie repensés, c'est-à-dire, apporter à l'appel de la nature, la réflexion et la discipline de la culture. Il en va de l'avenir de la planète comme du destin de l'homme.

Car le développement, c'est la culture si celui-ci est voulu, pensé et orienté vers l'homme pour ses satisfactions de base et pour sa maîtrise de l'univers. On peut l'établir dans l'ambition du progrès et la création humaine, on peut le suivre dans la responsabilité de l'homme, à la base même de son action sur l'univers. On peut l'apprécier dans l'interaction des différents acteurs engagés pour la même cause. Mais comment? En arrêtant une stratégie consciente et solidaire pour investir pour le futur.

LES INDUSTRIES CREATIVES

L'avenir en effet réside dans la créativité, dans l'inventivité. C'est à la capacité d'imaginer l'avenir et de le rêver, de lui tracer un schéma, un moule que l'on peut l'appeler à l'existence, le transformer en un réel, l'adopter comme objectif d'action et le proposer pour une ambition nationale et collégiale. L'éducation ensuite fait le reste. Education et culture, un même combat. Car qu'est-ce que l'éducation sinon la transmission des rêves, d'un héritage qui, assimilé, revient aux créateurs, une nouvelle génération d'acteurs, pour son enrichissement, pour une réinterprétation, une reformulation de la culture avant de repartir pour de nouvelles transmissions. Soutenir cette action, la promouvoir, c'est apporter un soutien essentiel à la création. Organiser un vaste soutien systématique aux créateurs, c'est installer un programme de développement des industries culturelles et créatives.

LES POUVOIRS LOCAUX

Mais il s'agit de réaliser que cette tâche est une responsabilité commune, à tous les niveaux,

au niveau des gouvernements certes, mais déjà au niveau des communautés de base, au niveau de la proximité des créateurs, dans les communautés rurales comme dans les communautés urbaines. L'Union Africaine l'a affirmé dans son approche sociale, dans sa charte de la renaissance culturelle de l'Afrique, l'UNESCO l'a soutenu dans son accord -cadre avec le CGLU signé il y a trois ans presque au même moment, les communautés urbaines elles-mêmes se le sont donné comme cadre d'action en adoptant l'Agenda 21 il y a 5 ans et qu'une rencontre organisée il y a deux ans dans cette même capitale de Dakar avec le concours de l'UEMOA et du secrétariat culturel du CGLU de Barcelone permettant ainsi au continent qui se réunit le prochain week-end à Marrakech de faire le point et de prendre une direction éclairée.

LA RESPONSABILITE DES POUVOIRS LOCAUX DANS LA PROMOTION DES INDUSTRIES CREATIVES

Celle-ci devra tenir compte, dans le cadre d'ensemble des responsabilités des pouvoirs locaux, de la spécificité et des opportunités offertes par la nouvelle conjoncture pour l'Afrique. Trois paramètres pourraient en définir la démarche:

- une participation consciente au sauvetage de l'environnement pour l'humanité couplée avec une stratégie intelligente de développer le continent avec ses ressources, son patrimoine et sa première richesse, son peuple.

- une production systématique et industrielle permettant de contribuer à l'allègement de la pauvreté et au sous emploi.

- un recours sélectif et dynamique à la création à partir de son patrimoine, des richesses de ses traditions, de ses valeurs et bâtir un monde qui le rende fier de lui-même renonçant à des copies tout en étant ouvert, fier de pouvoir partager tout en communiant aux valeurs du dialogue et de l'échange, cultivant le bonheur d'être chez-soi et accueillant sur son sol, organisant son marché culturel chez-soi avant de se tourner vers l'extérieur.

C'est à cet idéal que l'on devrait tendre. C'est dans cette perspective que la formation devrait être orientée, les opportunités recensées et les stratégies et même les plans d'action adoptés, à long terme, à moyen terme et même à court terme pour les deux prochaines années.

C'est sur ce chemin-là que l'OCPA pourra vous accompagner. Car c'est dans sa mission c'est son itinéraire.

LE CONCOURS DE L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES EN AFRIQUE

Déjà à sa création en 2002 et de façon élaborée à partir de son secrétariat établi à Maputo en 2005, l'OCPA s'est donné pour tâches

- de rechercher et de diffuser des informations sur les politiques culturelles en Afrique avec un regard rivé sur les politiques culturelles dans le monde

- de procéder à l'analyse et à l'analyse et à la recherche sur les données relatives aux pratiques et à de nouvelles approches

- d'assister les gouvernements dans la définition, l'adoption, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques pertinentes pour le développement

- de procéder à la formation des cadres techniques et à la capacitation des hauts responsables pour l'exécution des politiques adoptées ainsi que les entrepreneurs culturels indépendants dans leurs apports

- la production des instruments de formation et des guides d'orientation dans les différents domaines d'application des politiques

-l'appui dans la recherche des partenaires pour les tâches ainsi définies et la coopération internationale et régionale

-la sensibilisation et le plaidoyer pour la culture.

L'OCPA est ainsi un Centre de ressource et une structure de coordination et de mobilisation des réseaux d'experts, des chercheurs et des institutions engagés dans le domaine des politiques, la gestion et l'administration culturelles, la recherche, l'information et la formation.

Il a reçu une mission supplémentaire de coordonner et d'harmoniser le cadre des institutions panafricaines et régionales du secteur de la culture

et pense activer son rôle de régulateur dans l'évaluation des politiques culturelles sur le continent. Une attention particulière est portée sur la place, le rôle et l'apport de la société civile et des professionnels pour soutenir l'action des pouvoirs publics. L'appui de la Fondation TRUSTAFRICA ici représentée est d'un concours particulièrement apprécié.

Chers Participants,

Nous voilà devant une tâche immense, mais exaltante. Vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez. Car en venant prendre part à ce séminaire, vous manifestez de votre engagement pour la culture, pour le dialogue et confirmez les valeurs de la coopération. Et vous avez raison.

Oui, les enjeux nouveaux, à la mesure des exigences de l'environnement international fait de vous les acteurs culturels des bâtisseurs pressentis pour un monde nouveau. C'est dans la détermination et l'engagement, la vision et la foi, la fierté que réside le secret du succès. Pussions-nous tous ici partager ces valeurs, convaincus que nous sommes, du pouvoir de la culture et des valeurs de civilisation logées au cœur de la culture africaine.

Dakar, Sénégal, 7 décembre 2009

Lupwishi Mbuyamba

**SEMINAIRE REGIONAL SUR LES POLITIQUES CULTURELLES LOCALES ET
LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES CREATIVES
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

(Dakar, Sénégal, 7-11 décembre 2009)

**ALLOCUTION D'OUVERTURE
PAR
MADAME CLARA BALLESTROS, COORDONNATRICE DU
PROGRAMME ACERCA
(AECID)**

C'est un honneur pour moi de participer à l'ouverture de ce Séminaire de formation "Politiques culturelles locales et développement des industries créatives et culturelles" pour les pays d'Afrique de l'Ouest, organisé dans le cadre du Programme ACERCA de la Agence Espagnole de Coopération International pour le Développement (AECID), en collaboration avec l'Ambassade d'Espagne au Sénégal, le Bureau Technique de la Coopération Espagnole et l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA).

Je tiens personnellement à vous remercier pour votre participation à ce Séminaire et également, reconnaître le merveilleux travail des organisateurs, notamment de Mme Araceli Pereda et M Kovács ainsi que l'équipe de l'Ambassade et de la Coopération Espagnole au Sénégal. Mes remerciements vont aussi à l'endroit de la Commission Nationale de l'UNESCO et du WAMP (le Programme des Musées de l'Afrique de l'Ouest).

Le Programme ACERCA, qui vous sera présenté cet après-midi, répond à l'objectif général de la coopération culturelle espagnole qui est celui "d'aider au développement des capacités des personnes et d'accroître leurs opportunités dans le domaine spirituel, créatif ainsi que matériel, afin de leur permettre de contribuer et de participer à l'amélioration de leur qualité de vie". Il s'agit d'un instrument privilégié de la coopération culturelle pour envisager la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le programme ACERCA s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de Culture et Développement, mis en œuvre par le Deuxième Plan Directeur de la Coopération espagnole (2005-2008) et renforcé par le Troisième Plan Directeur (2009-2012).

Nos axes d'intervention, depuis notre commencement et qui se poursuivent jusqu'à présent sont:

- la lutte contre la pauvreté
- la défense des droits de la personne
- l'équité de genre
- la durabilité de l'environnement
- et le renforcement de la sensibilité des thèmes liés à la diversité culturelle.

Il s'agit, finalement, de contribuer au bien être collectif des communautés, et à présent de cette région du monde que nous appelons l'Afrique d'Ouest.

Néanmoins les enjeux sont énormes et cela nécessite de joindre les efforts de tous les agents culturels concernés: les artistes, les responsables des institutions culturelles, publiques ou privés, qui comme vous, ont acquis la conscience, la sensibilité et l'engagement nécessaires pour travailler dans ce domaine.

Je ne saurais terminer sans vous souhaiter une très agréable séance et vous remercier, encore une fois de plus pour votre participation, votre collaboration et vos efforts présents et futurs pour le développement des industries culturelles.

Merci de votre attention

Dakar. 7/12/2009

**SEMINAIRE DE FORMATION “POLITIQUES CULTURELLES
LOCALES ET DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES CREATIVES ET
CULTURELLES” POUR LES PAYS D’AFRIQUE DE LOUEST**

Dakar, 7 - 11 décembre 2009

ALLOCUTION D’OUVERTURE

PAR

M. JOAQUIN MANRIQUE

**SECRETAIRE D'AMBASSADE, AMBASSADE D'ESPAGNE A DAKAR,
AFFAIRES CULTURELLES**

La culture est un instrument qui lie les peuples, les continents, les êtres humains, par delà d'autres différences de races ou de croyances. La culture est l'expression de la capacité de création dans l'abstrait de l'être humain, la partie la plus noble et souvent, malheureusement, la plus méconnue. Cependant, elle est profondément liée à des concepts aussi importants que sont la solidarité, les droits de l'homme, l'égalité entre hommes et femmes et le respect pour l'environnement.

C'est à ce but de développer ces liens culturels entre peuples différents, que la Section Culturelle de l'Ambassade d'Espagne à Dakar s'adonne, tentant de renforcer et d'appuyer les capacités artistiques ainsi qu'intellectuelles des acteurs culturels du Sénégal et de l'Espagne. Le but est de réduire la distance entre nos deux pays, que ces 3700 km qui séparent nos frontières, ne représentent aucun km, que les Sénégalais en Espagne se sentent chez eux et les Espagnols au Sénégal pareillement.

La Diplomatie espagnole a joué un rôle pionnier dans le but de rapprocher les peuples, réduire les éléments de trouble, renforcer la coopération et l'entendement entre les peuples les plus divers, comme le démontre l'actuelle “Alliance des Civilisations” qui regroupe déjà bon nombre de pays y compris le Sénégal. La dimension culturelle n'a pas été oubliée dans ce cadre.

La Diplomatie espagnole a donc été également consciente de l'importance du volet culturel dans l'architecture des relations internationales. Volet souvent peu cultivé ou inexistant dans la diplomatie traditionnelle, il est devenu un pilier essentiel de l'interaction entre les pays du Nord et de Sud, côtoyant l'importance incontournable de l'aide au développement. C'est ainsi que depuis 2009 dans le cadre du Plan D'Action Culturel pour la période 2009-2012, l'accent a été mis sur la “Culture comme instrument pour le Développement”.

Ce Plan est centré dans le cas de l'Afrique, sur l'objectif de construire des ponts entre L'Espagne et le Continent africain, encourageant la mobilité des agents culturels, innovateurs, scientifiques ainsi que des producteurs culturels en tous genres, que ce soit la sculpture, la musique, la danse, la peinture, la littérature, le théâtre, entre autres. Il les encourage à montrer et à vendre leurs produits culturels, rapprochant les citoyens du Nord à ceux du Sud et vice-versa.

Le Séminaire qui nous réunit aujourd'hui pour la première fois au Sénégal, constitue l'un de ces éléments de la politique culturelle espagnole à l'extérieur et, plus concrètement, se

présente comme un programme faisant partie de la nouvelle Stratégie pour la Culture et Développement. C'est en réunissant ici aujourd'hui à des agents culturels provenant de 12 pays différents de l'Afrique Occidentale que, L'Espagne s'adonne à dynamiser ce secteur au potentiel immense dans tous ces pays, dans le but ultime de les faire progresser dans leurs stratégies de développement, ayant la ferme conviction qu'ils sont indubitablement capables de par leurs qualités humaines et créatives d'y parvenir.
